

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Tous les gestionnaires cliniques et conseillères en soins infirmiers
EXPÉDITEUR :	Ann Renée Beaudoin, coordonnatrice des services spécialisés en dépendance
DATE :	Le 23 juillet 2026
OBJET :	Fin de la période de transition — outils de détection en dépendance

Dans le cadre des orientations émises par Santé Québec concernant l'harmonisation des pratiques en dépendance, une date de fin de la période de transition des outils de détection a été fixée.

À compter du 7 octobre 2026, pour les références formelles

Seules les versions suivantes seront acceptées	Version des outils qui ne seront plus acceptés
DÉBA SPA V.5	DÉBA-Alcool
DÉBA Internet V.5	DÉBA-Drogues
DÉBA Jeu V.5	Les versions désuètes de DÉBA Jeu et Internet

De plus, nous rappelons que les outils AUDIT et DAST-20 ne sont plus acceptés.

Bien que notre centre de réadaptation en dépendance (CRD) n'offre plus de formation sur cet outil, le DEP-ADO 3.3 demeure actuellement accepté pour les références formelles. Le siège social de Santé Québec n'a pas encore émis de position officielle à cet égard. Nous vous informerons de toute directive à venir.

L'utilisation des versions à jour des outils de détection est essentielle afin d'assurer une cohérence provinciale des pratiques, de favoriser une orientation adéquate vers les services et de répondre aux exigences ministérielles en matière de qualité et d'accès aux services. Nous vous invitons donc à vous assurer que vos pratiques sont conformes aux outils actuellement en vigueur.

Si la transition vers les nouveaux outils n'est pas complétée, nous vous invitons à communiquer avec le service régional d'encadrement professionnel en dépendance (SREPED). Cette équipe pourra évaluer votre situation, établir un plan d'accompagnement, vous orienter dans votre établissement afin de faciliter l'accès à l'inscription aux formations et soutenir l'atteinte des objectifs ministériels.

Vous pouvez les joindre à l'adresse courriel : encadrement.dependance.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca.

Nous souhaitons également vous inviter à demeurer à l'affût : deux formations complémentaires à la formation *Accueil, repérage et détection orientation dans les services en dépendance* seront offertes à l'automne 2026 :

- Module complémentaire : troubles concomitants (3,5 h)
- Module complémentaire : parentalité (3,5 h)

Le calendrier des formations, incluant ces nouvelles offres, sera disponible dès le mois d'août 2026.

ARB/np